



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 20 MAI 2026

Présences :

63 adhérents étaient présents (dont les quatre membres du bureau : Alfred Barsamian, Catherine Billard, Francine Joseph, Maurice Mauduit).

30 pouvoirs donnés.

Présence d'officiels : mesdames Sophie Garnier (conseillère municipale de Montargis), Catherine Handsmetzer (conseillère municipale de Montargis et membre du Conseil Communautaire de l'AME), Fabienne Langrand (adjointe au maire de Corquilleroy et membre du Conseil Communautaire de l'AME).

Présence également de Madame Eugénie Billard pour le cabinet d'expertise comptable ORCOM.

Une liste des présences a été établie, consultable au secrétariat de l'UTL.

Ouverture de l'assemblée générale :

Alfred Barsamian, Président, ouvre la séance à 14h45.

Il remercie les adhérents de leur présence, ainsi que les officiels présents représentant la municipalité de Montargis et l'AME.

Il excuse Jean Lipinski actuellement retenu aux assises de l'UFUTA à Dinard où il représente notre UTL.

Le Président rend hommage à Claude Jawdoszyn, ancien membre du CA et du Bureau de l'UTL, décédé en novembre 2025. Il rend également hommage à Michèle Durand, membre du CA et déléguée de cours qui est décédée brutalement en mars dernier.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont ensuite traités avec le support d'un diaporama (inséré en pièce jointe) :

1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2025 :

👉 **VOTE DU PV** : Aucune remarque n'ayant été formulée, ce procès-verbal est **adopté à l'unanimité**.

2) Rapport moral et d'activités :

Alfred Barsamian donne lecture du rapport moral et d'activités du Bureau.

Hommage rendu à notre ancien Président Jean Lipinski pour ses 12 années de présidence.

Ce rapport est l'occasion de revenir sur l'année universitaire écoulée, ses activités et ses nombreuses réunions (de bureau, de CA, d'enseignants, de délégués de cours, des nouveaux adhérents), d'aborder les projets, les perspectives, ou encore la situation financière de l'UTL.

C'est l'occasion de présenter à nouveau les quatre membres du Bureau actuel, les différentes commissions, de rappeler les événements remarquables comme les représentations théâtre ou la conférence-dîner, de remercier les nombreux bénévoles et le CA pour leur engagement qui a permis d'assurer la vie de l'association et l'organisation des activités, les conférences et sorties, la participation aux forums, la journée portes ouvertes, etc.

Alfred Barsamian tient à remercier Frédéric Bartei (adhérent) pour ses articles relatant les activités de l'UTL qui paraissent dans la presse locale, ainsi que nos associations locales partenaires, sans oublier de nous inciter à consulter notre site, en particulier dans ses Actualités, le lien vers les actualités de "nos partenaires et adhérents", qui met en valeur que « nos adhérents ont du talent » !

Le président souligne également le rayonnement de l'UTL en citant les quatre communautés de communes du Gâtinais montargois où résident les près de 600 adhérents de l'association.

👉 VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS :

Le rapport est adopté à l'unanimité

Le rapport est inséré en annexe du procès-verbal de l'AG.

La parole est ensuite donnée à Catherine Billard, pour détailler et commenter le rapport d'activités : diapositives 3.

Statistiques sur les cours et adhérents : 597 adhérents au 31 mars 2026 (contre 542 en 2025 même date).

- Nombre de cours donnés : 46 activités différentes dispensant 85 cours donnés dans 9 lieux différents : des salles prêtées par 3 communes de l'agglomération (Montargis, Amilly, Châlette-sur-Loing) et l'AME. Citons également la Maison de retraite Notre Foyer qui accueille un cours.
- 34 enseignants : 18 salariés, 7 prestataires, 9 bénévoles.
- Public de l'UTL : un public majoritairement féminin (83% de femmes) issu à 73% de l'agglomération montargoise. Les 27% hors agglomération (dont 4% hors Loiret) prouvent le grand rayonnement de l'UTL dans l'est du Gâtinais.
- L'âge de nos adhérents : Moins de 60 ans = 7% ; entre 60 et 70 ans = 41 % ; plus de 70 ans = 52 %
Deux adhérents ont moins de 27 ans.
- Nouveaux adhérents : 27 %. À noter que 12 nouveaux adhérents se sont inscrits depuis janvier 2026. Il est possible de s'inscrire toute l'année !

REMARQUES D'ADHÉRENTS PRÉSENTS À L'AG :

- 1) Un adhérent signale que la salle dans laquelle il a un cours avec un groupe d'environ 12 auditeurs présente une disposition de l'espace et du mobilier incompatibles avec l'enseignement concerné.
- 2) Privilégier dans nos demandes aux municipalités les salles accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les salles du 2^{ème} étage à Carnot sont difficilement accessibles par l'escalier normal ; il est possible d'utiliser l'escalier de secours mais le bâtiment ne dispose pas d'ascenseur.
- 3) Quelques personnes indiquent que des personnes non-voyantes participent à des cours sans difficultés.
- 4) Propositions de salles : la salle Pinkus et la salle du rez-de-chaussée de la Maison Taraud à Amilly.

3) Rapport financier : Bilan 2025, tendance 2026, prévisions 2027, évolutions tarifaires, certification des comptes par ORCOM. Diapositives 4 (ORCOM) et 5 à 8 (Maurice Mauduit, Alfred Barsamian)

- **Madame Eugénie Billard** du cabinet d'expertise comptable ORCOM, présente le bilan et le compte de résultats de notre UTL pour l'année 2025 :
Le résultat des comptes pour 2025 se solde par un **résultat positif de 5138 €**. Il succède à un résultat négatif de 3564 € sur l'année 2024.
- **Dans le détail des recettes** : nous avons obtenu 12 000 € de subvention de l'AME ; les autres ressources de l'association se sont élevées à 132 889 € (en cotisations pour l'adhésion, inscriptions aux activités, et dons effectués soit au travers de l'adhésion "bienfaiteur" soit par des dons spontanés).
- **Remarques soulignées par Alfred** : nette augmentation des dons et de l'achat du forfait conférences.
- **Les charges de fonctionnement de 2025** se sont élevées à 139 750 €, contre 131 231 € en 2024 soit une augmentation de 6,49 %.

De nouveaux cours créés et une enseignante anciennement salariée devenue prestataire expliquent l'augmentation des charges.

Les comptes sont certifiés par le cabinet ORCOM.

Il est rappelé que les comptes sont établis en année civile alors les inscriptions et adhésions fonctionnent en année universitaire (du 1 août de l'année N au 31 juillet de l'année N+1).

Actuellement, les adhésions sont imputées aux recettes de l'année calendaire N où elles ont été perçues.

Les inscriptions aux activités perçues du 1er Août de l'année N au 31 décembre de la même année N sont fractionnées et réparties sur les deux années calendaires où elles seront effectivement assurées, soit année N et année N+1. Elles sont comptabilisées au prorata sur les 2 exercices comptables en année civile.

Il serait préférable que la comptabilité et l'activité de l'UTL ne soient pas décalées.

- **Maurice Mauduit intervient ensuite pour présenter les propositions de résultats : estimé 2026 d'une part et budget 2027 d'autre part = DIAPO 8**

L'estimation de résultats 2026, ainsi que le Budget 2027 reposent sur une hypothèse de 600 adhérents, ils tiennent compte des nouveaux tarifs qui entreront en vigueur à la rentrée de septembre 2026.

Nous pouvons constater que l'ensemble des tarifs reste stable par rapport à l'exercice précédent, à l'exception du tarif mutualisé des cours que nous proposons de porter de à 3.50€ à 3.60€ de l'heure. Ce tarif est « mutualisé » car fixe quelle que soit la nature du cours, quel que soit le statut de l'enseignant bénévole ou rémunéré, quel que soit le nombre d'inscrits aux différents cours.

Tous les autres tarifs demeurent inchangés, que ce soit les différentes formules d'adhésion, le forfait « pass-conférences », les frais d'inscription aux sorties, les entrées aux représentations théâtre et l'entrée individuelle aux conférences : toutes ces prestations sont maintenues à 7€.

Une ligne supplémentaire apparaît intitulée « adhésion filleul bienfaiteur » fixée à 50€ soit 17€ d'adhésion filleul de base plus 33€ de don défiscalisable aux deux tiers.

Alfred B. en vient maintenant à la rémunération des enseignants : compte-tenu du résultat positif de l'exercice 2025, de l'augmentation du tarif horaire des cours, nous soumettons à l'approbation de l'AG une augmentation de 3% des salaires des enseignants.

QUESTIONS D'ADHÉRENTS PRÉSENTS À L'AG :

Décalage entre l'exercice comptable de l'année civile (1er janvier/31 décembre) et l'année universitaire (1er août/31 juillet) : se référer au paragraphe en haut de la page 3 qui aborde cette complication.

Qu'est-ce que l'adhésion bienfaiteur ? Le système de parrainage ?

L'adhésion bienfaiteur de 100 € est un choix de l'adhérent à l'inscription : elle comprend les 34 € d'adhésion proprement dite plus 66€ de don à l'association défiscalisable (reçu fiscal émis).

L'adhésion bienfaiteur filleule(e) de 50 € comprend l'adhésion proprement dite de 17 € plus 33 € de don à l'association (avec reçu fiscal).

Alfred Barsamian et Catherine Billard rappellent à cette occasion le système d'incitation au parrainage par nos adhérents : tout adhérent, marraine ou parrain, ayant suscité une nouvelle adhésion bénéficie

d'un cours supplémentaire gratuit sur la base du cours le moins cher. Le nouvel adhérent soit le filleul bénéficie d'une cotisation pour adhésion à demi-tarif soit 17 €.

Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale :

↳ **VOTE POUR L'ADOPTION DU RÉSULTAT 2025 : *adopté à l'unanimité***

↳ **VOTE POUR L'ADOPTION DES BUDGETS 2026 ET 2027 : *adopté à l'unanimité***

↳ **VOTE POUR L'ADOPTION DES NOUVEAUX TARIFS : *adopté à l'unanimité***

↳ **VOTE POUR L'ADOPTION DE LA RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS : *adopté à l'unanimité***

4) Perspectives 2026-2027 : cours et ateliers, conférences, sorties. Diapositives 10, 11, 12, 13

- La plupart des cours de l'année 2025-2026 seront reconduits sur l'année 2026-2027.

Les enseignants sont invités à apporter toutes les précisions concernant leur matière (horaires, jours, salles, etc) afin de pouvoir constituer le programme de rentrée qui sera accessible sur le site au mois d'août prochain.

- **CRÉATIONS DE COURS ET ATELIERS** : diapo 10 (Catherine Billard)

Poésie par Jean-Pierre Sueur. La poésie française de Ronsard à Aragon.

Book Club par Joëlle Harel. Conversation en anglais autour d'un livre. Proposition « One step too far ».

Culture et civilisation chinoises par Dandan Vallot en remplacement du cours d'apprentissage de la langue chinoise.

Échecs par Jack Loquet : apprentissage, perfectionnement, partage.

Littérature par Claude Sabatier. Les grands romans français du 19^{ème} siècle.

Culture numérique par une nouvelle équipe. Nouvelle proposition d'ateliers et nouvelle programmation en cours de réflexion.

Un petit sondage sur place parmi les présents à l'AG monte que les personnes sont plutôt favorables à l'organisation au sein de l'UT, de cours le vendredi soir ou le samedi matin.

- Programme de conférences, diapo 12 : Alfred Barsamian

Saison 2025-2026, le programme comprenait 12 conférences payantes ou incluses dans le forfait « pass-conférences », auxquelles se sont ajoutées, hors forfait, une « conférence-repas » animée par Christian Caron sur « la gastronomie sous le premier empire », ainsi qu'une conférence gratuite sur le Château de Mez-le-Maréchal.

Alfred B. indique que le programme s'est parfaitement déroulé avec une fréquentation en hausse (en moyenne 62 auditeurs), une progression qui s'explique par le succès du pass-conférences adopté par 67 de nos adhérents (contre 36 lors de la saison 2024-2025).

Conférences 2026-2027 : un programme de 12 conférences, 8 d'entre elles animées par des intervenants locaux dont 4 enseignants de notre UTL (Tatiana Poitou, Francesca Zeri, Bernard Ferry, Claude Sabatier).

Cette valorisation des compétences locales se retrouve également sur les deux conférences événements qui figurent au programme :

- Une conférence-dîner proposée par Christian Caron autour de la gastronomie sous le règne de Louis XIV le 4 décembre 2026
- Et une conférence-concert le 20 mars 2027 animée par Claude Sabatier autour des parcours des auteurs-compositeurs-interprètes Anne Sylvestre et Henri Tachan. Cette rencontre musicale sera ponctuée de chansons avec l'accompagnement d'une pianiste et d'un guitariste.

Avec un tel programme nous espérons que le pass-conférences rencontrera un succès au moins équivalent à celui de la saison 2025/2026.

- Les sorties (diapo 13) reprendront en octobre 2026 par une visite de l'abbaye de Cercanceaux à Souppes-sur-Loing. La commission « sorties » est en train de mettre en place les autres sorties du programme de l'année 2026-2027.

À l'occasion de ces présentations, il est fait appel aux membres de l'assemblée qui seraient intéressés pour rejoindre les commissions.

5) Les réseaux nationaux dans lesquels notre UTL est impliquée : AUPF, UFUTA, UUTLRC

L'UTL participe à ces 3 réseaux nationaux qui sont des centres d'échanges et de partage pour la promotion de la culture et du savoir pour tous.

- **L'AUPF : Association des Universités Populaires de France.** L'adhésion de l'UTL à l'AUPF a permis d'acquérir notre système de gestion à un coût mutualisé, qui évolue au fil des besoins des Universités Populaires grâce à la tenue de réunions régulières avec l'éditeur.
- **L'UFUTA : Union Française des Universités Tous Âges.** Les adhérents ont la particularité d'avoir un lien organique avec une Université ou un Établissement d'enseignement supérieur (telle l'Université d'Orléans pour ce qui nous concerne). Jean Lipinski représente notre UTL aux assises de l'UFUTA qui se déroulent actuellement à Dinard, ce qui explique son absence aujourd'hui.
- **L'UUTLRC : Union des Université du Temps Libre de la Région Centre.** Association regroupant 11 UTL qui ont un agrément avec l'Université d'Orléans dans 4 départements de la Région Centre : Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Indre.

L'UUTLRC propose tous les 2 à 3 ans des rencontres culturelles ouvertes à tous les adhérents des UTL . Cette année, rencontre sur le thème « le patrimoine médiéval méconnu en Région Centre Val de Loire » qui aura lieu le 30 mai 2026 à Nogent-le-Rotrou.

Notre UTL présentera une conférence sur le château de Mez-le-Maréchal et exposera des réalisations de l'atelier de peinture de Sylvie Rigal.

LES CONCOURS : Les informations sur ces concours sont disponibles sur le site de l'UTL.

L'UUTLRC propose tous les 2 ans en alternance

- Un concours photos
- **Un concours littéraire : en cours actuellement le concours « à vos Plumes 2026-2027 » qui porte sur 2 thèmes « Poésie et Nouvelles ».**

Chaque adhérent de notre UTL peut y participer. Le dépôt des œuvres est fixé au 15 mars 2027.

L'UFUTA propose un concours littéraire « **"Plumes d'Or et d'Argent" dans 5 genres :**

Poésie, Nouvelle, Étude thématique approfondie, Pamphlet humoristique et Bandes dessinées.

Chaque adhérent de l'UTL peut y participer. Le dépôt des œuvres est fixé au 27 février 2027.

6) Point d'avancement des actions 2025-2026. Événements à venir : diapos 15, 16.

La nouvelle brochure, dont un exemplaire a été remis à chacun à l'entrée de l'AG, a été réalisée avec le concours des membres de la Commission communication qu'Alfred Barsamian tient à remercier, tout particulièrement Marie-Thérèse Hamard qui a consacré de nombreuses heures à la mise en forme et la réalisation concrète de ce document. Une version volontairement plus synthétique que la précédente.

Cette brochure constitue désormais un outil de communication complémentaire pour notre association.

Le bouche à oreille étant le meilleur moyen de communication, n'hésitez pas à l'occasion de remettre un exemplaire de cette brochure à vos interlocuteurs. Bien entendu cette brochure sera mise à la disposition du public lors de la **Journée Portes Ouvertes du 20 juin** prochain et lors des **différents forums d'association** auxquels nous participerons **début septembre** : Montargis, Amilly, Châlette, Lorris, Pannes, et peut-être Villemandeur.

À notre planning également, les trois représentations de théâtre de l'UTL :

AU LUXURE IMPÉRIAL PALACE

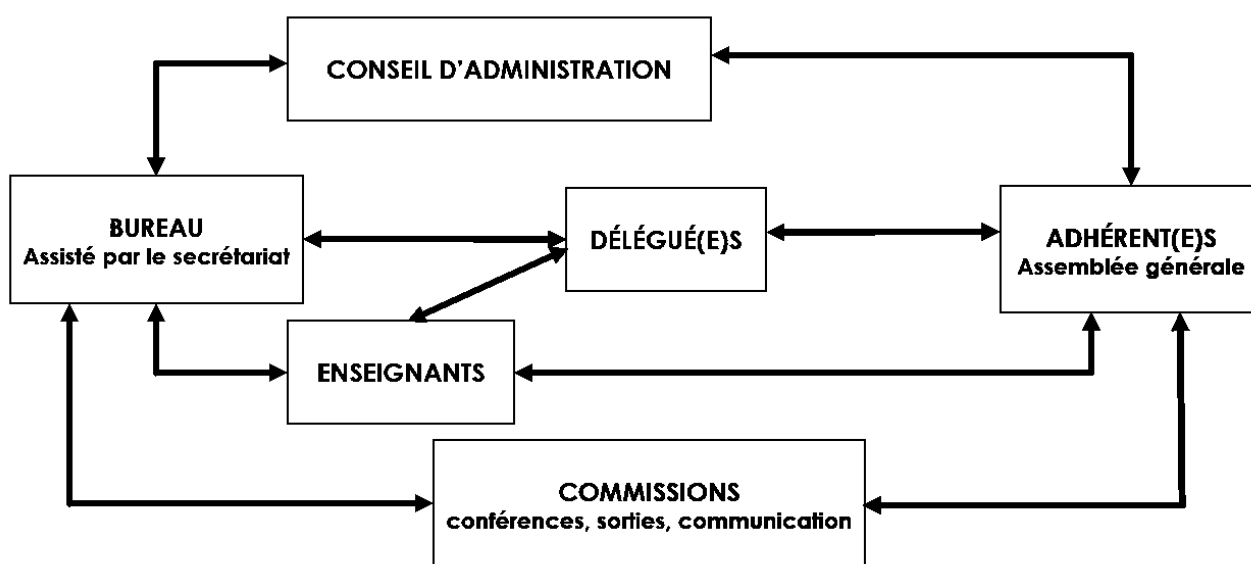
Le samedi 6 juin à 20h salle des Terres Blanches à Amilly

Le dimanche 28 juin à 16h au Tivoli à Montargis

Le dimanche 5 juillet à 16h à la Salle Polyvalente de Chuelles

7) Organisation de l'UTL – relais de communication : diapositives 17,18.

Commentaires : Catherine Billard :



L'UTL est une association régie par la loi de 1901.

Elle est officiellement reconnue d'intérêt général ; elle est donc habilitée à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux.

Elle fonctionne dans le respect de ses statuts et de son règlement intérieur, documents publiés sur le site, sous onglet MON UTL.

Elle s'adresse à tous, sans condition de diplôme ou de niveau, quel que soit le lieu de résidence.

Elle fait appel à bénévolat à tous les niveaux et en particulier pour assurer la fonction de délégué de cours, pour participer au Conseil d'Administration, au bureau et aux différentes commissions.

8) Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration : diapo 19

Le conseil d'administration comporte 24 postes à pourvoir parmi les membres actifs de l'association.

Sur les 20 postes actuellement pourvus, nous enregistrons 2 démissions (Alain Bernard et Christian Corbes) et 5 personnes font partie **du tiers sortant en 2026** : Alfred Barsamian, Nathalie Desnoues, Jean Lipinski, Monique Lipinski, Laurent Provost.

Le président demande aux « 5 membres sortants » s'ils renouvellent leur candidature. Deux personnes ne la renouvellent pas : Nathalie Desnoues et Laurent Provost.

Il fait appel à candidatures auprès des membres de l'Assemblée ; se présentent au Conseil d'Administration Joëlle Harel, Monica Jornet, Serge Kieffer, Danielle Mahier.

Parallèlement, une personne se présente pour rejoindre la commission « sorties » : Liliane Delsout.

👉 **VOTE** : Alfred Barsamian soumet à l'Assemblée l'ensemble de ces candidatures : le renouvellement des 3 conseillers sortants (A.Barsamian, J.Lipinski, M.Lipinski) et les 4 nouvelles candidatures (J.Harel, M.Jornet, S.Kieffer, D.Mahier).

Elles sont approuvées à l'unanimité.

9) Réunion du nouveau Conseil d'Administration : diapo 20

Ordre du jour : Candidatures et élection des membres du bureau

Présents : 14 membres du nouveau Conseil d'Administration.

Pouvoirs donnés par Hélène Bertrand et Monica Jornet.

Alfred Barsamian demande quelles sont les personnes qui souhaiteraient siéger au bureau pour cette année.

Se présentent ou se représentent et sont élues au Bureau les personnes suivantes : Alfred Barsamian, Catherine Billard, Joëlle Harel, Francine Joseph, Danielle Mahier, Maurice Mauduit.

Le nouveau Bureau comprendra donc 6 personnes. Il se réunira mardi 26 mai 2026 pour l'attribution des postes de Président, Vice-président, trésorier, secrétaire et adjoints(es)

Fin de la réunion 17h45.

Le président invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Le Président, Alfred Barsamian

La secrétaire de séance, Francine Joseph

En pièces jointes en annexes à ce compte rendu :

Le rapport moral et d'activités du Président,

Les comptes du cabinet ORCOM,

Le diaporama.